

**CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES / CADETS**

- Coupe Yan LE QUELLEC (Minimes Garçons)  
- Trophée Patrick PONS (Cadets Garçons)

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à **184 participants maximum** dont 4 wild cards attribuées par la DTN.

MINIMES : 15 et 16 ans né(e)s en 2006 et 2007

Ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française qualifiés par les quotas des inter-régions ou par le Mérite National Jeunes.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **90 participants**. 54 minimes retenus par ordre du Mérite National Jeunes puis de l'index à la date de clôture des inscriptions et 36 minimes par les quotas des ligues (2 par ligue). Si une ligue n'utilise pas la totalité de ses quotas, ils seront alors donnés à la DTN pour d'éventuelles Wild Cards supplémentaires.

CADETS : 17 et 18 ans né(e)s en 2004 et 2005

Championnat ouvert aux joueurs amateurs de nationalité française classés au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est **pas supérieur à 4,4**.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **90 participants**, retenus par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits** : voir § 1.2-2 (8)

**FORME DE JEU**

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

Chaque catégorie effectuera ses deux premiers tours sur les deux parcours puis sera regroupée, après le cut, sur le même parcours pour jouer les deux derniers tours.

Tour 1 et 2 : Parcours Le Manoir et La Mer

Tour 3 et 4 : Parcours Le Manoir.

**Minimes Garçons** : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

**Cadets Garçons** : les 36 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WAGR, un classement commun sera établi.

**ENGAGEMENT**

Les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1)

**Toutes les inscriptions** devront être effectuées directement sur le site Internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

**ENREGISTREMENT**

Tous les joueurs devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par E-mail au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

**PRIX**

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premiers de chaque catégorie.

**Trophée Yan Le QUELLEC** confié pendant la remise des prix au Champion de France Minimes Garçons.

**Trophée Patrick PONS** confié pendant la remise des prix au Champion de France Cadets Garçons.

**CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES / CADETTES**  
 - *Trophée Ginette DUBOIS (Minimes Filles)*  
 - *Challenge NEWMAN (Cadettes)*

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à **90 participantes** dont 4 wild cards attribuées par la DTN.

**MINIMES** : 15 et 16 ans né(e)s en 2006 et 2007

Ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française qualifiées par les quotas des inter-régions ou par le Mérite National Jeunes.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **54 participantes**, 36 minimes retenues par le Mérite National Jeunes et 18 minimes par les quotas des ligues (1 par ligue). Si une ligue n'utilise pas son quota, il sera alors donné à la DTN pour d'éventuelles Wild Cards supplémentaires.

**CADETTES** : 17 et 18 ans né(e)s en 2004 et 2005

Championnat ouvert aux joueuses amateurs de nationalité française classées au Mérite National Amateur ou dont l'index n'est **pas supérieur à 7,4**.

**Le nombre maximum d'inscriptions** est fixé à **32 participantes**, retenues par ordre du Mérite National Amateur puis de l'index à la date limite d'inscription.

**Epreuve non-fumeur** : voir § 1.2-2 (5)

**Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits** : voir § 1.2-2 (8)

**FORME DE JEU**

Stroke play / 72 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous :

**Minimes Filles** : les 30 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

**Cadettes** : les 18 meilleurs scores et ex aequo sont qualifiés pour les deux derniers tours

Pour le Mérite National Amateur et le WWAGR, un classement commun sera établi.

**ENGAGEMENT**

**Important pour les Minimes Filles** : Les Ligues devront impérativement inscrire leurs joueuses qualifiées sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Pour les cadettes les inscriptions doivent être effectuées **au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1)

**Toutes les inscriptions** devront être effectuées directement sur le site Internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

**ENREGISTREMENT**

Toutes les joueuses devront s'enregistrer auprès du bureau du tournoi ou par E-mail au plus tard la veille du tournoi à midi sous peine de disqualification.

**PRIX**

Souvenirs offerts par la ffgolf aux trois premières de chaque catégorie.

**Trophée Ginette DUBOIS** confié pendant la remise des prix à la championne de France Minimes.  
**Challenge NEWMAN** confié pendant la remise des prix à la championne de France Cadettes.